

INFO TRAVAUX - SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

RD 117 (AVENUE DE LA DOMBES)-RUE JEAN MERMOZ AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE

Dans le cadre de la sécurisation et de l'amélioration de son réseau routier, le Département de l'Ain va aménager, à Saint-Denis-lès-Bourg, un carrefour giratoire, en lieu et place de l'intersection actuelle, au croisement de la rocade ouest (RD 117) et de la rue Jean-Mermoz.

L'objectif de l'aménagement de cette intersection, située hors agglomération, est d'assurer la sécurité et le confort des usagers mais également d'améliorer la desserte des zones urbaines riveraines en limitant le nombre d'intersections sur la RD 117.



Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Ain, seront lancés le 25 avril 2023. Ils débuteront par le rabotage de la couche de roulement et des îlots du carrefour. S'ensuivront les travaux de terrassement et d'assainissement pour une durée d'environ 4 semaines. Les anneaux du carrefour seront réalisés ensuite par moitié, d'abord côté ouest hors circulation, puis côté est sous trafic régulé. La mise en place de l'éclairage public n'interviendra qu'au terme du chantier, à la fin du mois d'août.

Pour réduire la gêne occasionnée, les deux sens de circulation de la RD 117 seront maintenus tant que la sécurité des ouvriers pourra être garantie. En cas d'impossibilité, la section de rocade en chantier sera gérée par alternat. La rue Jean-Mermoz sera fermée côté Saint-Denis-lès-Bourg durant la réalisation du demi-anneau ouest. Côté est, elle pourra être ponctuellement mise en sens unique ou fermée, durant le chantier. Les accès aux entreprises environnantes et les circuits piétonniers seront maintenus de manière plus ou moins dégradée.

Les travaux de voirie comprendront :

- la libération des emprises et le décapage de la terre végétale ;
- les terrassements et la pose du réseau d'assainissement ;
- la réalisation de l'anneau côté ouest, puis côté est ;
- la réalisation du génie civil de l'éclairage public ;
- la pose de bordures, des trottoirs et le revêtement des cheminements piétonniers ;
- l'éclairage public ;
- la réalisation de l'îlot central ;
- la réfection généralisée de la couche de roulement du carrefour ;
- la signalisation.

Les travaux se dérouleront sur une période de 4 mois environ, de fin avril à août, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Le Département remercie par avance les riverains et les usagers de leur compréhension durant cette période de travaux sous restriction de circulation.

• **Budget prévisionnel : 730 160 €**

• **Financement :**

Département de l'Ain : 50%

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse : 30%

Commune de Péronnas : 10%

Commune de Saint-Denis-lès-Bourg : 10%